

Relevé d'information intégral (RII) du permis de conduire



2D-D00

Le présent relevé d'information intégral du permis de conduire est édité à la date du 24/03/2025 à 18h49 . Il comporte les informations enregistrées dans le système national des permis de conduire à la date et heure de son édition.

Le RII est un document imprimé ou téléchargé qui récapitule toutes les informations liées à votre permis de conduire (articles L. 225-1 et L. 225-2 du CR) : solde de points, validité des droits, infractions commises, récupérations de points...

Ce document n'est communicable qu'au seul titulaire du permis de conduire. Le fait, pour un tiers non autorisé par la loi, notamment un employeur ou un assureur, d'obtenir soit directement, soit indirectement, communication de ce document est un délit prévu par l'article L. 225.8 du code de la route.

Vous disposez d'un **glossaire** ci-dessous. Ce glossaire a été établi afin de donner des définitions claires et précises aux acronymes et aux termes utilisés dans ce document. Il est conçu à des fins purement informatives et ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

- 1 2D-Doc: Solution permettant de lutter contre la fraude et de sécuriser les informations essentielles du document en assurant qu'il est authentique et n'a pas été falsifié.
- 2 Numéro de permis de conduire : Il est également appelé numéro de dossier ou code NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé).
- 3 Catégorie de permis de conduire: Il existe en France cinq grandes catégories autorisant la conduite des différents types de véhicules à moteur: Le permis cyclomoteur (AM); Les permis motos véhicules deux ou trois roues (A1, A2, A); Les permis voiture quadricycles lourds quatre roues (B1, B, BE); Les permis pour le transport de marchandises (C1, C1E, C, CE); Les permis pour le transport de personnes (D1, D1E, D, DE).
- 4 **Période probatoire**: Après obtention du permis de conduire, le capital initial est de 6 points. Ce capital est augmenté chaque année d'un nombre de points jusqu'à l'obtention du capital maximal de 12 points au terme du délai probatoire. Cette augmentation du capital ne s'opère pas si une infraction est commise pendant cette période.
- 5 Titre : Document délivré par l'administration justifiant des droits à conduire.
- 6 Primata : Appellation donnée à un titre suite à une nouvelle délivrance.
- 7 Réédition : Réimpression du titre du permis de conduire.
- 8 Duplicata : Nouvelle délivrance d'un titre conforme au titre précédent.

Numéro du permis de conduire²

020236200166

Prénom(s), NOM

Peter Emmanuel Dominique, PHILIPPOT

NOM D'USAGE

--

Sexe

Masculin

Né le

19/06/1982 à Laval (053) - France

Adresse connue au 06/08/2024

29 Rue D'alsace

53940 Saint-Berthevin

Nombre de points

12/12

État du dossier

VALIDE

Permis de conduire valide.

Titre en cours

24AT69027 délivré le 06/08/2024

État du titre

Valide

CATÉGORIE(S) DE PERMIS DE CONDUIRE³

Catégorie B obtenue par Conversion d'un brevet militaire le 25/02/2002

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

Numéro du brevet militaire

0100630 Converti le 25/02/2002 Lieu d'obtention

CHATEAUROUX (036) - FRANCE

© Catégorie A1 obtenue par Équivalence le 25/02/2002

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au 06/06/2025

Catégorie B1 obtenue par Équivalence le 25/02/2002

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

Catégorie C obtenue par Conversion d'un brevet militaire le 11/12/2003

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

Numéro du brevet militaire

0100724 Converti le 08/11/2004 Lieu d'obtention

CHATEAUROUX (036) - FRANCE

· · · · · ·

Catégorie CE obtenue par Conversion d'un brevet militaire le 11/12/2003

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au 06/06/2025

Numéro du brevet militaire

0100724

Converti le **08/11/2004**

Lieu d'obtention

CHATEAUROUX (036) - FRANCE

Catégorie BE obtenue par Équivalence le 11/12/2003

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

1 Restriction(s) d'usage(s)

- REMORQUE MASS MAX > 3500 KG

Catégorie C1 obtenue par Équivalence le 11/12/2003

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

.....

Catégorie C1E obtenue par Équivalence le 11/12/2003

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au 06/06/2025

ින් Catégorie AM obtenue par Équivalence le 19/01/2013

Délivrée par

362 - Préfecture de l'Indre

État de la catégorie

Valide

Catégorie A2 obtenue par Examen le 23/08/2021

Délivrée par

532 - Préfecture de la Mayenne

État de la catégorie

✓ Valide jusqu'au 06/06/2025

Avis médical du

06/12/2024 par Commission enregistré par 532 - Préfecture de la Mayenne

Valide jusqu'au **06/06/2025**

PÉRIODE(S) PROBATOIRE(S)⁴

Le dossier ne contient aucune période probatoire.

Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) **Non**

Formation Post-permis (FPP)

Non

TITRE(S)5

N° 24AT69027

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est 06/08/2024 Valide

532 - Préfecture de la Mayenne Réédition⁷

N° 21AT99999

Par l'autorité Ayant la nature Est Invalide 20/10/2021

532 - Préfecture de la Mayenne Réédition⁷

N° 12KU67258

Par l'autorité Ayant la nature Est

19/12/2012 Invalide 532 - Préfecture de la Mayenne Réédition⁷

N° 08MH03769

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est

12/02/2009 601 - Préfecture de l'Oise Invalide Réédition⁷

N° 08MG98005

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est

04/11/2008 Invalide 601 - Préfecture de l'Oise Réédition⁷

N° 07KD75834

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est

19/07/2007 Invalide 364 - Sous-préfecture d'Issoudun Réédition⁷

N° XN33245

Par l'autorité Ayant la nature

08/11/2004 362 - Préfecture de l'Indre Invalide Réédition⁷

N° NF58939

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est

21/06/2002 532 - Préfecture de la Mayenne Invalide Duplicata⁸

N° XS02537

Délivré le Par l'autorité Ayant la nature Est Volé 25/02/2002 362 - Préfecture de l'Indre Primata⁶

Déclaré volé le 03/04/2002 auprès de 532 - Préfecture de la Mayenne

HISTORIQUE DES DÉCISIONS

SOLDE DES POINTS

12/12



Reconstitution totale du solde à 2 ans le 05/12/2024

12/12

Infraction du 24/09/2023, 02h00 à JUBLAINS

0 pt

Article(s) du code de la route concerné(s)

→ L234-1

RESTRICTION IMMEDIATE DE CONDUIRE AUX VEHICULES EQUIPES EAD

pour 9 mois à compter du 24/09/2023 Par la Préfecture de la Mayenne le 09/10/2023

Enregistrée le Notifiée le 20/02/2024 24/10/2023

Retrait du titre le 24/09/2023

Avis médical obligatoire par Commission

+1 pt

12/12

Restitution du point après 6 mois sans infraction depuis la date définitive de l'infraction du 24/06/2022, 18h40 à **AHUILLE**

Restitution de 1 point

Attribué le Enregistré le 05/06/2023 05/06/2023

Infraction du 24/06/2022, 18h40 à AHUILLE

-1 pt

11/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s):

Nature(s) de l'infraction

→ EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H - VITESSE AUT. > 50KM /H [25387]

Procès verbal N° 0000003449N3755813040

AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE

Du Tribunal d'instance ou de police Contrôle Automatisé

Enregistrée le Définitive le 08/03/2023 05/12/2022

Reconstitution totale du solde à 2 ans le 17/11/2022

12/12

12/12

Restitution automatique d'un point à 6 mois

Restitution du point après 6 mois sans infraction depuis la date définitive de l'infraction du 07/01/2020, 05h30 à ST **DENIS**

Restitution de 1 point

Attribué le Enregistré le 17/05/2021 17/05/2021

Infraction du 07/01/2020, 05h30 à ST DENIS

-1 pt

+1 pt

11/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H - VITESSE AUT. > 50KM /H [25387]

Procès verbal N° 000002900N3658305884

AMENDE FORFAITAIRE

Du Tribunal d'instance ou de police Contrôle Automatisé

Enregistrée le Définitive le 21/01/2021 17/11/2020

Reconstitution totale du solde à 3 ans le 27/02/2016

12/12

Infraction du 13/09/2012, 16h30 à JOUGNE

2/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ CONDUITE DE VEHICULE AVEC UN PERMIS DE CONDUIRE NON **PROROGE** [07538]

Procès verbal N° 25565782

AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE

Du Tribunal d'instance ou de police de Pontarlier

Enregistrée le Définitive le 03/06/2013 27/02/2013

Infraction du 10/08/2010, 08h45 à PUISEUX PONTOISE

-2 pts

-3 pts

5/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFERIEUR A 30 KM /H [11302]

Procès verbal N° 52884375

AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE

Du Tribunal d'instance ou de police de Pontoise

Enregistrée le Définitive le 19/04/2011 12/01/2011

Infraction du 10/09/2009, 18h30 à US

-4 pts

7/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s):

Nature(s) de l'infraction

→ CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT [00256]

Procès verbal N° 22002156

AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE

Du Tribunal d'instance ou de police de Pontoise

Enregistrée le Définitive le **26/04/2010 15/01/2010**

Infraction du 01/09/2009, 18h36 à ST OUEN L AUMONE

-1 pt

-6 pts

-2 pts

11/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H - VITESSE AUT. > 50KM /H [25387]

Procès verbal N° 039322189N139997185082692800136

AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE

Du Tribunal d'instance ou de police Contrôle Automatisé

Enregistrée le Définitive le **23/03/2010 18/11/2009**



Reconstitution totale du solde à 3 ans le 15/03/2010

12/12

6/12

Infraction du 21/11/2006, 02h35 à DEOLS

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ CONDUITE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE > 0,40MG/L (AIR) [01247]
Procès verbal

SUSPENSION DU PERMIS DE CONDUIRE

pour 12 mois

Du Tribunal de grande instance de Châteauroux le 15/01/2007

Enregistrée le Notifiée et exécutée le Définitive le 24/07/2007 21/11/2006 15/03/2007



Reconstitution totale du solde à 3 ans le 16/01/2007

12/12

Infraction du 28/09/2003, 21h58 à LOUVERNE 053

10/12

L'infraction a donné lieu à/aux décision(s) judiciaire(s) suivante(s) :

Nature(s) de l'infraction

→ EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFERIEUR A 30 KM /H [11302]

Procès verbal

AMENDE FORFAITAIRE

Du Tribunal d'instance ou de police de Laval

Enregistrée le Définitive le **04/05/2004 16/01/2004**



Obtention du permis de conduire le 25/02/2002

12/12